

Prestation Spectacle de Vol Libre

Spectacle ludique et pédagogique d'une durée de 40 minutes
Des fauconniers font évoluer en musique et en liberté leurs oiseaux de proie

Avec aussi, avant et après le spectacle, la présentation des oiseaux sous abri :
Lieu d'échanges entre le public et les dresseurs.

Un ou deux spectacles dans la journée. Deux options vous sont proposées :

- 1) Location d'une tente médiévale pour la présentation et la protection des oiseaux, du matériel de fauconnerie et des panneaux pédagogiques.
- 2) Location d'une sonorisation puissante et agréable d'écoute. Peut être utilisée pour un public nombreux.

Après nous avoir contactés par téléphone afin de connaître nos disponibilités et que nous nous concertions sur la prestation attendue, nous vous enverrons une « Demande de contrat ». Vous nous retournerez ensuite les deux documents (« Conditions à remplir par le client » et « Demande de contrat ») complétés, datés et signés. Ils seront accompagnés d'un chèque représentant les arrhes de réservation. Ces arrhes seront égales à 30 % de la somme totale de la prestation choisie.

- **les conditions :** elles sont liées à la réalisation de votre projet et indissociables de votre demande. Votre signature atteste que vous en avez pris connaissance et que vous vous engagez à les respecter.
- **la demande de contrat :** Ce document vous permet de nous indiquer vos coordonnées ainsi que les précisions sur la prestation attendue.

Au retour de ces documents :

Après encaissement des arrhes, nous vous adresserons un contrat de prestation dûment rempli selon vos indications. Celui-ci nous sera retourné par vos soins daté, paraphé et signé. Il scellera nos accords de prestation – conditions, date, horaire, lieu et tarif - et engagera chaque partie à en respecter les termes.



Conditions à remplir par le client

- En extérieur : l'aire de spectacle doit être d'une surface de 20m par 20m et sans danger pour les oiseaux. Pas de chiens en liberté, de routes fréquentées à proximité, de clôtures (électriques, barbelées, ursus...) et de lignes électriques aériennes.
En intérieur : une hauteur de salle de trois mètres au minimum sans obstacles et objets pouvant gêner le contrôle des vols et blesser nos oiseaux.
- Si vous louez notre tente de présentation, celle-ci est à implanter sur un sol meuble de 10m x 10m.
- Si vous ne louez pas notre tente de présentation, nous demandons à avoir à disposition un lieu où nos oiseaux pourront être présentés avant et après le spectacle. Il s'agit d'un espace couvert d'environ 25 m² qui les protège de la pluie et du soleil - une tente type barnum par exemple - et qui est sécurisé par des cordes ou des barrières.
- Si vous louez notre sonorisation, prévoir un branchement électrique proche de l'aire de présentation des oiseaux.
- Si vous ne louez pas notre sonorisation, nous demandons à en avoir une à disposition proche de l'aire de présentation des oiseaux sur laquelle nous pourrions brancher notre micro casque et notre platine musique.
- Prévoir les repas pour les fauconniers. Si vous ne pouvez pas, nous vous demanderons de nous défrayer sur présentation des justificatifs de restaurant.
- La tenue des vols reste à l'entière décision des fauconniers.

Conditions supplémentaires pour des prestations sur plusieurs jours :

- Prévoir un lieu qui sera mis à la disposition des oiseaux pour la nuit. Cet espace, d'une surface d'environ 25 m², sera protégé de toute intrusion et fermera à clef.
- Prévoir, en plus des repas (midis et soirs) d'héberger les fauconniers à proximité de leurs oiseaux.

« Je soussigné M / Mme _____ certifie avoir pris connaissance des conditions et modalités nécessaires à la prestation mentionnée et en accepter les termes. »

Date : _____

Signature :